

Etang du Pont : Étude et Perspectives



LE SITE AUJOURD'HUI

Le moulin

Il est constitué de plusieurs ouvrages hydrauliques (seuil de surverse, vannes, canal usinier) et appartient à un privé. L'activité meunière est abandonnée depuis 2012 et les bâtiments sont aujourd'hui en mauvais état.



Le pont

Cet ouvrage en pierres maçonnées, appartenant au Département du Finistère, permet le passage de la route D38. Le radier du pont se situe à la même hauteur que le seuil du moulin et entraîne la formation d'un plateau sédimentaire en amont.



L'étang

L'étang et les zones humides représentent un paysage apprécié de 10 ha. Il est actuellement très envasé en raison du blocage sédimentaire lié aux ouvrages et à la contribution du bassin versant. Il accueille une biodiversité associée aux milieux humides.



DES DYSFONCTIONNEMENTS OBSERVÉS



- Une **circulation sédimentaire quasi nulle, entraînant un envasement de l'étang**, qui disparaîtra totalement à moyen terme s'il n'est pas curé (volume de vase estimé entre 80 000 et 100 000 m³)
- Des **ouvrages hydrauliques vieillissants, un moulin en mauvais état** et un usage délaissé,
- Malgré un abattement moyen des nitrates de l'ordre de 4,5 mg/L en été, il est observé une **prolifération algale** liée au réchauffement de l'eau et à l'eutrophisation du milieu aquatique (baisse d'oxygène),
- Une **rupture de continuité écologique** du fait des ouvrages hydrauliques (seuil du moulin et pont routier) qui ne permettent pas la libre circulation des espèces piscicoles menacées, comme l'Anguille, la Truite de Mer et le Saumon Atlantique.

Que faire et comment le faire ?

La communauté Lesneven Côte des Légendes a décidé, en 2020, de lancer une étude co-financée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (50%) et le Département du Finistère (30%). **Objectif : examiner les différentes solutions possibles quant à la gestion et à l'optimisation écologique de cet espace naturel.**

La réhabilitation du site de l'Etang du Pont doit tenir compte des enjeux patrimoniaux, de continuités écologiques, de biodiversité et d'usages. La gestion future du site à moyen et long termes doit également permettre une maîtrise des coûts.



En parallèle de l'étude, une large concertation s'est donc mise en place avec les acteurs locaux et différents groupes d'experts :

- Collectif de sauvegarde du site de l'étang du Pont
- Association environnement et Patrimoine de Kerlouan
- Propriétaire du moulin
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (services de l'Etat)
- Office Français de la Biodiversité
- Elus de Kerlouan, de Guissény et de la CLCL
- Agence de l'Eau Loire Bretagne
- Région Bretagne
- Cellule d'Animation Milieux Aquatiques et Biodiversité (Fédération de Pêche du Finistère, Forum des Marais Atlantiques, Département du Finistère)
- Agriculteurs riverains et chambre d'agriculture
- AAPPMA du Pays des Abers-Côte des Légendes (association locale de pêche)
- Association Bretagne Vivante
- Eau et Rivières de Bretagne
- SAGE du Bas-Léon



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

tel : 02 98 21 11 77
mail : bv@clcl.bzh

SUITE À L'ÉTUDE, TROIS PISTES SONT AUJOURD'HUI ENVISAGÉES

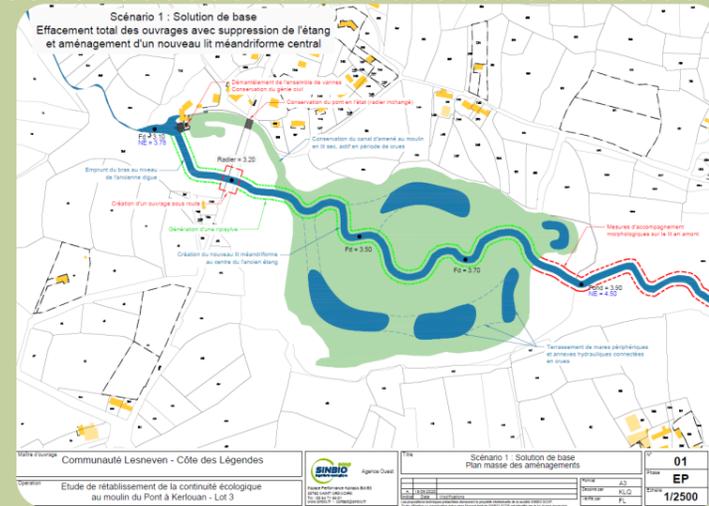
Retour à une rivière méandriforme avec création de micro-mares (scénario 1)



COUTS ESTIMÉS :
549 000 € HT
RESTE À CHARGE après subventions :
109 000 € HT (20%)

- + **Restauration totale de la continuité écologique**, favorisant la vie aquatique de la rivière, avec le retour du Quillimadec dans son lit d'origine,
- + **Élimination des problèmes de qualité de l'eau** induits par la présence de l'étang (réchauffement de l'eau, manque d'oxygénation et prolifération algale en période chaude),
- + Retour d'une **zone humide végétalisée d'ampleur** sur la surface de l'étang (épuration de l'eau, accueil d'espèces animales et végétales patrimoniales),
- + Curage des vases non nécessaire,
- + Solution la plus pérenne en terme de gestion (2500€ HT/an), **conforme aux exigences réglementaires** et **financée à hauteur de 80 %**,

- + Valorisation possible du site par la création d'un cheminement piéton,
- +/- Évolution du paysage,
- Abattement moyen de 4,5 mg/L de nitrates en été remis en cause, mais probablement compensé en partie par la zone humide qui prendra place sur la totalité de la surface,
- Déconnexion de l'usage hydroélectrique, bien que le moulin puisse continuer à fonctionner sans la force hydraulique.



L'étang, préalablement asséché, ferait l'objet de travaux afin de créer des mares ainsi que des annexes hydrauliques en lien avec le cours d'eau : il constituerait ainsi le lit majeur du Quillimadec et aurait une vocation de zone humide et d'expansion de crues.



Photomontage du scénario 1 : retour du Quillimadec dans son lit d'origine

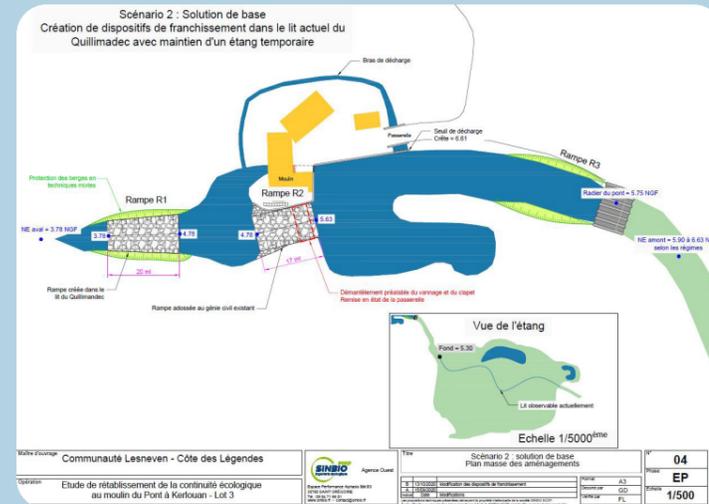
Aménagement d'un dispositif de franchissement piscicole, type passe à poissons ou bras de contournement (scénarios 2, 3 et 4)



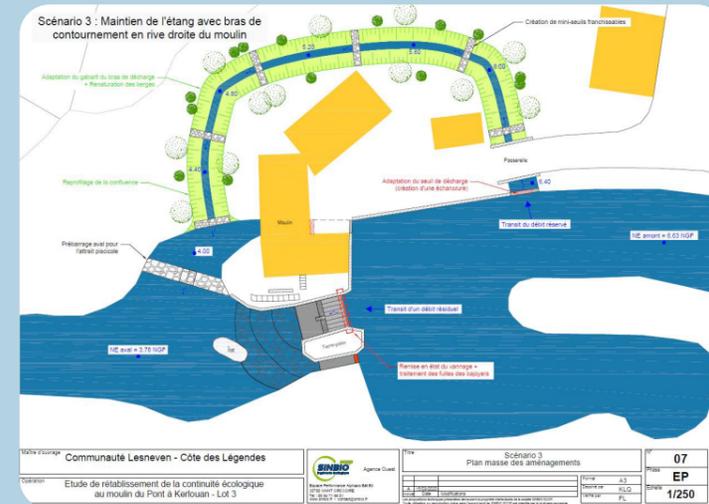
COUTS ESTIMÉS :
de 310 000 à 879 000 € HT
RESTE À CHARGE après subventions :
la totalité (non subventionné)

- + **Amélioration de la circulation piscicole** (continuité écologique partiellement restaurée) par la création d'ouvrages spécifiques,
- + **Conservation de la dénitrification** de 4,5 mg/L en moyenne observée en été,
- + Maintien possible de l'usage hydroélectrique principalement en hiver (puissance estimée : 15 KW, équivalent à 100m² de panneaux photovoltaïques),
- +/- **Maintien du paysage actuel**,
- **Opération non subventionnée** par les financeurs,

- Problème sédimentaire non réglé, car une vidange est impossible par le fond : curage onéreux à envisager pour la remise en état de l'étang (500 000 € HT),
- **Coûts de fonctionnement très importants à court, moyen et long termes** (gestion annuelle des sédiments de l'étang, maintenance et gestion des vannes, maintenance des dispositifs de franchissement piscicole : 86 000 € HT/an),
- Conservation des désagréments liés au réchauffement de l'eau,
- Milieu aquatique peu favorable au développement des poissons migrateurs aujourd'hui vulnérables,
- Nécessité de remettre en état le moulin et les vannes.



Il s'agirait ici de rattraper le dénivelé par une succession de 2 rampes en enrochement, une à l'aval du moulin, l'autre en substitution du vannage principal. Une variante de ce scénario propose une troisième rampe placée devant le radier du pont de la RD38.



Le dénivelé serait ici rattrapé par un bras de décharge qui contournerait le moulin en rive droite, associé à la création de 8 seuils.

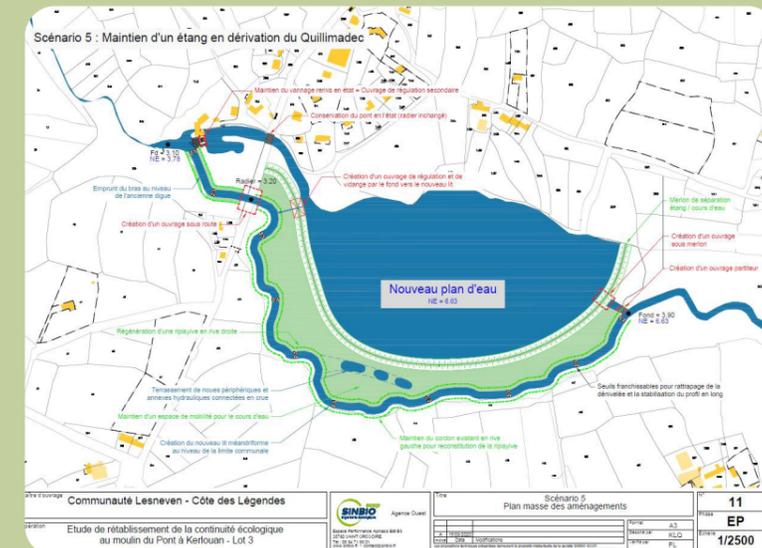
Maintien d'un étang en dérivation du Quillimadec, construction d'une digue et d'un ouvrage de répartition des eaux (scénario 5)



COUTS ESTIMÉS :
1 383 000 € HT
RESTE À CHARGE après subventions :
1 150 000 € HT (83%)

- + **Amélioration de la circulation piscicole et du transit sédimentaire** en conservant deux types de milieux favorables au maintien des oiseaux migrateurs et limicoles selon le mode de gestion de l'étang,
- + Maintien partiel de l'usage hydroélectrique du fait du partage des eaux,
- + Préservation du paysage avec étang et valorisation possible du site,
- **Opération subventionnée très partiellement** par les financeurs,

- **Partage des eaux du Quillimadec en deux**, entraînant une moindre puissance hydroélectrique,
- **Coûts de fonctionnement et de mise en œuvre très importants à court, moyen et long termes** (gestion des sédiments de l'étang, maintenance et gestion des vannes, maintenance des dispositifs de répartition de débits 19 000 € HT/an).
- Nécessité de remettre en état le moulin et les vannes,
- **Contraintes de mises en œuvre très importantes** (construction d'une digue de séparation)



Ex : Etang de la COMIREN (Saint-Renan) Source : CCPI

Le nouveau plan d'eau serait séparé du Quillimadec par un merlon sur toute la longueur de la rive Sud et équipé d'un ouvrage de prise d'eau en amont au niveau de sa rive Est, et d'un dispositif de régulation et de vidange par le fond au niveau de sa rive Ouest (type moine). Le vannage du moulin serait quant à lui restauré et maintenu en position fermée, avec un rôle de régulation du niveau d'eau.

L'avis des acteurs et experts consultés

- Pour des raisons de maintien de la biodiversité, de restauration de la continuité écologique, de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, de maîtrise de la dépense publique sur le moyen et long terme, l'ensemble des acteurs scientifiques et techniques se sont positionnés en faveur d'un retour à un milieu de rivière méandrique, avec la création de micro-mares et d'un complexe de zones humides (scenario 1).
- Le collectif de riverains et l'association Environnement et Patrimoine de Kerlouan, sont favorables à un maintien de l'étang, bien que non positionnés sur l'un des scenarios étudiés.
- Par ailleurs, l'ensemble des acteurs est favorable à une valorisation du site (cheminement, sentier de découverte, observatoire ornithologique), à condition de conserver une zone suffisamment vaste de quiétude pour la faune qui fréquentera le site (mammifères, oiseaux, amphibiens, etc.)

Consultation possible des rapports d'études et des avis complets des acteurs techniques et scientifiques sur le site web de la CLCL
www.clcl.bzh

Deux incertitudes conditionnent les suites à donner : la question de la propriété du seuil du moulin et du droit d'eau (actuellement privés), et le positionnement du Département du Finistère concernant l'ouvrage routier.

Zoom sur deux espèces emblématiques du territoire



Le saumon Atlantique



RIVIERE

MER

RIVIERE

Le saumon Atlantique est aujourd'hui une espèce menacée d'extinction. Il naît en eau douce et migre à l'âge de 2 ans vers l'océan (Groenland) pour trouver une ressource alimentaire nécessaire à sa croissance. Une fois adulte, il remonte de nouveau dans les rivières pour déposer ses œufs en hiver, dans un nid de gravier. Par ce cycle biologique il assure sa pérennité.

Le chemin parcouru par les saumons qui survivent à cette quête éperdue vers la reproduction est l'un des plus grands exploits de la nature. Ils peuvent nager plusieurs centaines, voire milliers, de kilomètres pour retourner à l'endroit où ils sont nés.

L'anguille Européenne



MER

RIVIERE

MER

Cette espèce est aujourd'hui classée en danger critique d'extinction. C'est au large de la Floride, dans les fosses profondes de la mer des Sargasses, que naissent toutes les anguilles Européennes. Les larves, portées par le Gulf Stream, traversent l'Océan Atlantique et sont déposées à l'entrée de nos estuaires.

Métamorphosées en civelles puis en anguilletes, elles colonisent les cours d'eau pour assurer leur croissance en rivière sur une durée de 3 à 18 ans. Pour finir, l'anguille adulte traverse une nouvelle fois l'Océan Atlantique et rejoint la mer des Sargasses pour se reproduire et pérenniser son espèce.

De part leurs cycles biologiques complexes, ces espèces patrimoniales en danger ont besoin de circuler librement pour accéder à des zones de reproduction ou de développement, vitales à leur préservation.



Une attention particulière sera portée à la valorisation du site, avec la possibilité d'en faire un itinéraire de promenade et d'observations accessible au grand public.



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

tel : 02 98 21 11 77
mail : bv@clcl.bzh